



Vigne

N°02
07/04/2020



Animatrice filière

Karine BARRIERE
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
k.barriere@correze.chambagri.fr

Suppléance :
Marion POMPIER

Chambre d'agriculture
de la Corrèze
marion.pompier@correze.chambagri.fr

Rédactrice :
Karine BARRIERE

Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,
avec l'appui de Virginie VIGUES
Chambre d'agriculture
du Tarn

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Limousin N°XX
du XX/XX/XXXX »*



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen** : les stades sont hétérogènes d'un cépage à l'autre et d'un secteur à l'autre. On observe de « bourgeons dans le coton » au stade « 3 feuilles ».

Excoriose

- Très peu de symptômes sur bois d'un an, sauf exception. La période de réceptivité est atteinte. A surveiller en fonction de vos historiques et de la climatologie à venir.

Erinose, Cochenilles

- A surveiller en fonction de vos historiques.

Dispositif d'observations 2020

Le réseau de surveillance biologique du territoire pour la filière viticulture est en place depuis 2010. Il repose sur un réseau d'observations stable permettant la collecte hebdomadaire d'un socle d'informations afin d'établir une évaluation du risque sanitaire pour les principaux parasites de la vigne.

Pour les vignobles du Limousin, **le réseau compte 9 parcelles de référence** :

- Verneuil S/Vienne (87) : Gamay, Pinot Noir
- Brivezac (19) : Chardonnay
- Branceilles (19) : Cabernet sauvignon
- St Julien Maumont (19) : Sauvignon, Cabernet franc
- Allasac (19) : Chardonnay, Merlot, Chenin.

A ces parcelles s'ajoutent 6 parcelles flottantes issues de responsables de structures :

- Brivezac (19) : Sauvignon, Cabernet sauvignon
- Queyssac les Vignes (19) : Chardonnay, Cabernet franc
- Branceilles (19) : 2 parcelles en cours de calage pour 2020

A ces parcelles suivies hebdomadairement en saison, s'ajoutent le suivi de **2 témoins non traités** (sur Branceilles (19) et Verneuil sur Vienne (87)) et de **7 pièges à phéromone** pour le suivi des vols d'Eudémis et Cochylys (sur Verneuil S/Vienne (87), Branceilles (19), Brivezac (19), St Julien Maumont (19), Allasac (19)).

Les données d'observations sont collectées par les Chambres d'agriculture de Corrèze et de Nouvelle-Aquitaine, et par des viticulteurs observateurs.

Il est important de rappeler que l'analyse de risque éditée dans les bulletins s'appuie également sur les données issues de modèles épidémiologiques.

L'organisation du comité de validation des Bulletins de Santé du Végétal (BSV) Limousin est la suivante :

Animatrice filière vignoble Limousin : K. Barrière, Chambre d'agriculture de Corrèze Animation du réseau vignoble Limousin, collecte de données, rédaction et validation des BSV	Appui à la rédaction : V. Viguès, Chambre d'agriculture du Tarn Animation du réseau BSV Vigne Occitanie, pré-rédaction des BSV vigne Limousin, appui	
Modélisation, Suivis biologiques en laboratoire : A. Petit, IFV Sud-Ouest	Validation et publication : Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine	Supervision : DRAAF-SRAL site de Bordeaux















Météo

• Faits marquants de la période écoulée

Comme prévu, une vague hivernale a touché le vignoble mais les températures ne sont pas descendues en-dessous de 0. Aucun dégât de gel n'a été recensé.





• Prévision pour la semaine du 8 au 14 avril

La semaine s'annonce relativement sèche et printanière, aucune pluie significative n'est prévue avant la semaine prochaine.

		Mer 8	Jeudi 9	Vend 10	Sam 11	Dim 12	Lun 13	Mar 14
19	Températures	6-23	5-24	6-22	6-21	6-19	5-18	5-19
	Tendances							
87	Températures	9-22	9-24	10-23	9-21	9-19	8-18	8-19
	Tendances							

Stades phénologiques

	Zone Haute-Vienne	Zone Corrèze
Pinot noir	<i>Pas d'observations cette semaine</i>	
Gamay	<i>Pas d'observations cette semaine</i>	
Chardonnay		Entre « Pointe verte » et « 3 feuilles étalée »
Chenin		3 à 5 feuilles étalées
Sauv. blanc		Entre « pointe verte » et « 1 ^{ère} feuille étalée »
Merlot		1 à 2 feuilles étalées
Cabernet franc		Entre « pointe verte » et « 1 ^{ère} feuille étalée »
Cabernet sauv.		Entre « bourgeon dans le coton » et « pointe verte »

STADE	Eichhorn et Lorenz	BBCH	
Bourgeon dans le coton (B)	3	05	
Pointe verte (C)	5	07	
Eclatement bourgeon	6	09	
1 feuille étalée	7	11	
1-2 feuilles étalées	8	12	



Merlot Allasac
(crédit photo : KB 2020)



Chardonnay Allasac
(crédit photo : KB 2020)

Excoriose (*Phomopsis viticola*)

• Éléments de biologie

La période de sensibilité de la vigne s'étend du stade 6 « éclatement des bourgeons/sortie des feuilles » au stade 9 « premières feuilles étalées ».



Excoriose : Symptômes sur bois, rameaux et feuilles

à gauche : **Chancres d'excoriose sur bois d'un an** (Crédit photo : CDA 81)

à droite : **Lésion sur jeune rameau** (Crédit photo : CDA 81)



Biologie et description des symptômes :

Le champignon responsable de l'excoriose se conserve durant l'hiver sur les écorces sous forme de pycnides et dans les bourgeons sous forme de mycélium.

Au printemps, il produit des pycnides de couleur noire sur les bois excoriés. Lorsque les conditions climatiques deviennent favorables à la germination de ces pycnides (précipitations prolongées), celles-ci sécrètent un « gel » de couleur jaune contenant les spores. La pluie, en diluant ce gel, va permettre la libération des spores et leur dissémination sur des organes réceptifs. Cette dissémination se fait sur de courtes distances et la maladie reste très localisée.

Les attaques apparaissent sur jeunes rameaux au printemps, quelques semaines après le débourrement, sous forme de taches brun-noir parfois d'aspect liégeux à la hauteur des premiers entre-nœuds.

• Situation dans les parcelles

Les symptômes d'excoriose sur bois d'un an sont rares sur le vignoble ; on relève 2 % de symptômes à Branceilles sur le Cabernet sauvignon.

La période de sensibilité est en cours.

Évaluation du risque :

Le niveau de risque est à évaluer à l'échelle de la parcelle en fonction de l'observation de symptômes et du stade de sensibilité de la végétation. Seule une présence régulière de symptômes sur bois justifie une gestion spécifique.

Par ailleurs, les conditions climatiques survenant lors de la phase de sensibilité du végétal (stade 6 au stade 9) sont déterminantes : le risque de contamination par le champignon est nul en l'absence de pluie.

Sachant qu'aucune pluie n'est prévue cette semaine, le risque de contamination est donc pour l'instant nul.

Mesures prophylactiques :

Les bois porteurs de lésions doivent être éliminés autant que possible lors de la taille d'hiver.

Mildiou

- **Maturité des œufs** (suivi laboratoire IFV)

La maturité des « œufs d'hiver » fait l'objet d'un suivi spécifique en laboratoire. Elle s'observe à partir d'échantillons de feuilles collectés sur différents sites et conservés en conditions naturelles durant tout l'hiver. Dès le printemps, chaque semaine, une fraction de ces lots est expédiée au laboratoire pour être placée en conditions extérieures. La maturité des œufs est considérée comme acquise dès que la germination des spores contenues dans les échantillons s'effectue en moins de 24 h.

Origines 2020 des lots de feuilles : Lot, Gers, Tarn-et-Garonne (Moissac), Haute-Garonne (Fronton), Tarn (Lisle/Tarn).

- **Modélisation** (Potentiel système - IFV)

Les tous premiers œufs devraient être mûrs prochainement : autour des 8-9 avril. Dès lors, il faudrait 25 mm pour engendrer les toutes premières contaminations pré-épidémiques.

Évaluation du risque :

Rappelons que les premières contaminations épidémiques ne peuvent se produire qu'aux conditions suivantes :

+ la végétation est réceptive (stade sensible dès l'éclatement du bourgeon)	OUI
+ les œufs de mildiou ont atteint un stade de maturité suffisant	Les tous premiers œufs
+ les conditions climatiques permettent de générer des projections de spores, généralement sur la végétation au bas des souches (T° moyenne > 11°C et pluviométrie suffisante)	NON (pas de pluie prévue)

donc inutile d'intervenir pour l'instant.

Black-rot (*Guignardia bidwellii*)

- **Situation au vignoble**

La présence du champignon n'a été relevée uniquement qu'en début de campagne l'an passé, de façon ponctuelle.

Évaluation du risque :

Bien que notre vignoble semble jusqu'à présent relativement épargné, la virulence du Black-rot ne doit pas être sous-estimée. Il s'installe sur des parcelles dites à historique, et profite de la présence d'un inoculum significatif pour générer des contaminations précoces les années suivantes.

Dans les très rares situations ayant subi de fortes attaques les années antérieures, il serait nécessaire d'anticiper la période de risque (plus précoce que la période de risque « classique » du mildiou).

Il convient d'identifier les rares parcelles à risque et de suivre l'évolution de la végétation. Dans ces situations, il existe un risque de contaminations en période pluvieuse dès le stade 2-3 feuilles étalées.

Mais à ce jour, aucune pluie n'est prévue pour cette semaine.



Biologie et description des symptômes :

Le champignon responsable du black-rot se conserve sur les baies momifiées (grappillons non récoltés, accrochés au palissage ou tombés au sol), les vrilles, les feuilles infectées tombées au sol ou encore sur les chancre présents sur les sarments.

Les formes de conservation sont d'autant plus présentes dans les parcelles que les symptômes ont été importants l'année N-1. Le black rot est qualifié de maladie à foyers.

Au printemps, l'augmentation des températures et de l'hygrométrie permet la reprise d'activité du champignon et la production de spores qui pourront être disséminées lors de fortes pluies.

Mesures prophylactiques :

Elles servent à diminuer les sources d'inoculum primaire :

- les rameaux porteurs de chancres ou les grappes avec des baies momifiées restées sur les souches doivent être éliminés à la taille. Sur les vignes conduites en taille rase ou non taille, les grappes momifiées représentent un facteur de risque important.
- un travail du sol pour enfouir les résidus de feuilles et de grappes tombés au sol peut réduire ensuite le risque de projection au printemps.

Erinose (*Colomerus vitis*)

• Éléments de biologie

Sur les parcelles à risque (régulièrement attaquées), les dégâts peuvent apparaître très précocement, dès le stade pointe verte. Ainsi, des galles peuvent être visibles sur les premières feuilles à la base des rameaux. Lors d'attaques importantes au printemps, l'érinose peut gêner le développement des jeunes pousses et provoquer un avortement des fleurs.

• Situation dans les parcelles

Pas de symptôme encore visible.

Évaluation du risque :

La pression engendrée par l'érinose, s'exprime ponctuellement mais peut réduire fortement la photosynthèse.

La surveillance doit être accrue sur les parcelles ayant subi de fortes attaques d'érinose lors des campagnes précédentes. Les stratégies de gestion du risque dans les parcelles les plus sensibles reposent sur une régulation précoce des populations, avant leur phase de multiplication.



Biologie et description des symptômes :

L'érinose est caractérisée par l'apparition, à la face supérieure des jeunes feuilles, de galles boursoufflées. A la face inférieure de la feuille, se forme également un feutrage dense blanc ou rosé. Lorsque les galles vieillissent, ce feutrage vire au brun rouge. Le parasite responsable de ces symptômes est un acarien invisible à l'œil nu.

Les femelles hivernent dans les écailles des bourgeons et colonisent très tôt les jeunes feuilles pour se nourrir et pondre. Très rapidement après le débourrement démarre une phase de reproduction de l'acarien au cours de laquelle seront produites les populations d'adultes des premières générations estivales qui vont migrer vers le bourgeon terminal et les nouvelles feuilles des rameaux. Cette migration démarre fin mai et s'intensifie après la floraison.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : l'utilisation de moyens de biocontrôle est possible et efficace. Consultez la [liste des produits de biocontrôle](#).

Cochenilles lécanines (*Parthenolecanium corni*)

• Éléments de biologie

Plusieurs espèces de cochenilles peuvent se rencontrer sur la vigne. Dans nos vignobles, les plus représentées sont les cochenilles lécanines et dans une moindre mesure, les cochenilles floconneuses.

Ce ravageur secondaire ne nécessite généralement pas de gestion spécifique en vigne car il existe tout un cortège d'auxiliaires qui participe à la régulation naturelle des populations (Ex : coccinelles, chrysopes, ou certains coléoptères (Anthribidae)...).

• Situation dans les parcelles

La présence des cochenilles a été observée depuis quelques années en Corrèze (Allasac) et Haute-Vienne (Verneuil sur Vienne) ; les populations peuvent parfois être ponctuellement importantes.

Elles n'ont toutefois pas évolué en 2019 et semble en régression en 2020. A surveiller au moment de l'essaimage pour confirmer la diminution de pression.



Biologie et description des symptômes :

Les cochenilles sont des insectes piqueurs suceurs (ordre des Hémiptères). Elles sont univoltines (1 cycle annuel). Elles hivernent au stade larvaire. La ponte commence en avril et peut se poursuivre jusqu'en août. Elle dure en moyenne 3 mois. La présence de larves sur le feuillage s'étale de mai à septembre/octobre selon les espèces. Ensuite les stades hivernants rejoignent les rameaux et les troncs pour y passer l'hiver. La forme larvaire est le principal stade mobile, facteur de dispersion.

Les cochenilles se nourrissent de la sève en piquant les tissus végétaux. Ces prélèvements répétés peuvent affaiblir le cep, en cas de population importante. Par ailleurs, les cochenilles sont vectrices du virus de l'enroulement.

Évaluation du risque :

Les cochenilles présentent pas ou peu de risque pour le développement de la vigne. Mais elles sont reconnues comme vecteur de viroses notamment l'enroulement.

Le maintien voire l'accroissement des populations incite à une plus grande vigilance. La présence de miellat et de fumagine sur la végétation ou d'une fourmière au pied des souches peut indiquer la présence d'une colonie de lécanines.

Les parcelles fortement attaquées sont à surveiller pour apprécier les niveaux de présence du ravageur et de ses antagonistes. Une gestion précoce peut permettre de limiter les populations.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : l'utilisation de moyens de biocontrôle est possible et efficace. Consultez la [liste des produits de bio-contrôle](#).

Mange-bourgeons

- **Éléments de biologie**

Plusieurs ravageurs qualifiés de secondaires sont regroupés sous le nom de mange-bourgeons : boarmie, noctuelle, péritèle.... Les dégâts occasionnels et très localisés se caractérisent par des bourgeons évidés et/ou des jeunes pousses dévorées.

- **Situation au vignoble**

Des dégâts sont observés en diverses situations.



Bourgeon évidé par un mange bourgeon – CA19

Évaluation du risque :

Surveillez l'évolution des dégâts sur les parcelles où ils auraient été déjà décelés. Les conditions climatiques chaudes permettent d'éloigner le risque rapidement en favorisant une croissance rapide de la végétation.

Seuil indicatif de risque : 15 % de ceps avec au moins 1 bourgeon mangé.

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Positionner les pièges pour les vers de grappe, si vous en avez.**

Communiqué de la CRA NA :

Dans le cadre de l'activité de la surveillance biologique du territoire, il a été décidé de maintenir la diffusion des Bulletins de santé du Végétal (BSV) et le programme ENI tel que prévu initialement.

Cela implique que chacun d'entre vous puisse réaliser les observations BSV et ENI. Ainsi, au vu de la continuité de service SBT, la dérogation peut être appliquée à votre activité terrain afin de pouvoir réaliser les observations / tours de plaine qui alimenteront l'analyse de risque des BSV.

Bien entendu, ces déplacements et observations doivent se faire dans le strict respect des mesures barrières. En particulier, lors de la réalisation des observations sur les parcelles, **aucun contact ne doit se faire avec l'agriculteur propriétaire.**

Néanmoins, priorité absolue étant donnée à la sécurité de l'ensemble des observateurs du réseau ainsi que des propriétaires des parcelles suivies, plusieurs éditions pourraient voir leurs réseaux d'observation temporairement restreints.

Pour des raisons de fermeture de sites, certains suivis biologiques (maturation des œufs d'hiver de mildiou de la vigne, projection des ascospores de tavelure du pommier) seront également affectés.

Nous vous assurons des efforts déployés par l'ensemble des animateurs BSV de Nouvelle-Aquitaine pour assurer la continuité des informations fournies dans nos bulletins.

Nous vous tiendrons bien sûr informés en cas d'évolution de la situation, et des impacts que cela pourrait avoir sur la bonne diffusion de nos communications.

Restant à votre écoute et à vos côtés en cette période difficile,

L'équipe BSV N-A

Prochaine publication, le mercredi 15 avril 2020

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches.

Les structures et collectifs partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes : Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Leymat) et les producteurs du GIEE de Branceilles, la Fédération des Vins de la Corrèze (M MAGE), le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Roche) et les producteurs du GIEE « Miel des Muses », les producteurs du groupe 30000 VIGNE Limousin.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".